

Méthodes dans l'étude de la phonétique diachronique du Français: une approche critique

JESÚS BRETOS BÓRNEZ, U.C.M.

INTRODUCTION

La phonétique *diachronique* (qualification à connotations linguistiques que nous préférons à celle, plus traditionnelle, d'*historique*, en raison de son opposition à la phonétique *descriptive* ou *synchronique*) est une discipline qui a une importance fondamentale pour la connaissance intégrale d'une langue donnée. En ce qui concerne la langue française, l'importance accordée à cette discipline trouve son reflet dans la mesure où son étude est obligatoire dans tous les programmes de philologie française des différentes Universités, soit parce qu'elle constitue une partie importante de l'*Histoire de la langue française*, soit comme une matière spécifique à part entière sous la dénomination de *Grammaire historique*, mais parfois aussi elle est expliquée en tant que matière à option dans le cadre de l'étude linguistique d'une période historique concrète: *gallo-roman*, *ancien français* ou *moyen français*.

Ceci dit, la phonétique diachronique n'est pas du tout une discipline *épuisée* sur laquelle tout a été *déjà vu*. Loin de là. Certes, en dépit d'une longue existence enrichie constamment avec des recherches étalées tout au long d'un siècle et demi, dues à l'effort et à la dédication de nombreux érudits, elle reste aujourd'hui pleine de vigueur et reçoit les apports d'au tres disci-

plines *sœurs*, notamment la *phonétique articulatoire* et la *phonologie diachronique*.

Or, comme toute discipline scientifique, la phonétique diachronique est soumise à l'actualisation et à la révision permanentes de sa matière et aussi, pourquoi le nier, de sa didactique.

Nous procéderons, par la suite, à esquisser quelques propos de mise à jour concernant certaines données de la phonétique diachronique du français (dont le but principal n'est autre que l'explication des causes génératrices du *changement phonétique*) en vue de leur application didactique.

1. DEUX MÉTHODES, DEUX POINTS DE DÉPART DIFFÉRENTS

Une façon (traditionnelle) d'envisager l'étude de la phonétique diachronique consiste à diviser la matière en deux parties nettement différenciées: l'une consacrée à l'étude des voyelles, l'autre à celle des consonnes. Ainsi, on peut entreprendre la description du processus évolutif de chaque voyelle, compte tenu des facteurs divers qui y exercent une influence quelconque, comme l'accent d'intensité, la position de force ou de faiblesse articulatoire dans le mot ou l'action des phonèmes environnants... La même méthode s'appliquera par la suite à l'étude évolutive des consonnes, les groupant selon le critère distributif habituel: labiales, alvéodentales, palatovélaires et liquides en position de force et de faiblesse articulatoire et facteurs qui influent sur leur évolution (maintien ou disparition de la consonne débilitée, entourage vocalique, *palatalisation*, etc.). On arrive, à la fin d'un tel parcours, à une systématisation qui, malgré son apparence d'ordre et de clarté, s'avère trop simplificatrice et risque de fausser la réalité des faits, nous donnant l'idée erronée que tous les phénomènes peuvent être *emboîtés*, d'une façon synthétique, et qu'ils sont là, tout prêts, à la disposition de quiconque voudra les dévoiler.

Mais les choses ne sont pas si simples. La preuve en est qu'il existe un bon nombre de *cahiers de phonétique* où on accède à toute une information *comprimée* qui met à notre disposition une certaine quantité de schémas, exemples, datations et, parfois aussi, quelques explications complémentaires venant au secours de l'étudiant, lequel peut se trouver de la sorte au bord de la saturation intellectuelle avec tant de données, de variantes et de sous-variantes qui se ressemblent parfois comme deux gouttes d'eau. On est tous d'accord pour ne concéder à ces *cahiers de phonétique* qu'une simple valeur d'auxiliaire dans le cours de phonétique diachronique, mais un

examen superficiel de la plupart des manuels consacrés à l'étude évolutive de la langue française nous montrera que la façon d'envisager les choses ne change pas beaucoup, surtout parce que ces *cahiers de phonétique* ne sont, à la fin, que des schématisations faites de ces autres livres devenus *classiques* grâce à leur rigueur scientifique et qui, d'ailleurs, sont bien connus de nous tous.

Il y a une autre manière d'envisager l'étude de phonétique diachronique, qui nous semble plus logique et qui vise, principalement, à dévoiler les mécanismes du changement phonétique, bien que pour y parvenir il nous soit nécessaire d'abandonner l'idée de synthétiser (voire de simplifier) les données historiques à la manière traditionnelle.

2. MATIÈRE ET SUBSTANCE DU CHANGEMENT PHONÉTIQUE

Le point de départ de cette autre méthode est la distinction première entre matière et substance du changement phonétique. Cette distinction semble, malheureusement, être négligée par la plupart des auteurs (normalement dans le chapitre consacré à expliquer en quoi consiste le changement phonétique, qui sert habituellement d'introduction dans les divers manuels de phonétique diachronique du français). C'est le cas de E. et J. Bourciez (1974: 16-22) qui passent revue aux *caractères généraux de l'évolution phonétique* et aux *phénomènes par lesquels se manifeste l'évolution phonétique*, puis au classement des changements phonétiques en *spontanés et dépendants*, pour terminer sur quelques considérations à propos de la tendance des sujets parlants à *économiser l'effort*; et c'est aussi le cas de G. Zink (1991: 32-33) qui énumère les causes du changement phonétique (facteurs linguistiques et non linguistiques) sans faire allusion à cette différenciation entre la matière et la substance du changement. Nous voulons signaler que, si nous présentons ces deux manuels –le premier est un *classique*, le deuxième assez récent, constitue un excellent travail d'actualisation– c'est à l'objet de mettre en relief cette absence de référence à la dichotomie citée plus haut, laquelle nous semble indispensable afin d'établir la *constantes* diachronique par excellence: l'**articulation des phonèmes** et tout ce qui s'y rapporte d'une manière directe ou indirecte, et aussi la *variable* par excellence: les **phonèmes** eux-mêmes. Il va de soi que, si nous considérons l'articulation des phonèmes comme la constante principale, c'est bien parce que nous partons du principe que la presque totalité des changements phonétiques trouvent leur explication dans le cadre de la phonétique articulatoire. Voilà pourquoi le change-

ment phonétique ne doit pas apparaître comme un fin en lui-même, mais comme le résultat d'un complexe jeu de mouvements articulatoires, parfois interdépendants, capables de déclencher une transformation phonétique donnée. C'est ainsi que, par exemple, certains phénomènes comme la transformation de l'accent de hauteur en accent d'intensité en latin vulgaire, dont l'importance pour l'évolution des langues romanes est primordiale, ou le déplacement de l'accent d'intensité sur le segment le plus ouvert dans une diphtongue (facteur qui déclenche le processus de la réduction des diphtongues en ancien français), ou même la tendance à fermer les voyelles inaccentuées (par ex. *colore* > *couleur*) peuvent être expliqués facilement à la lumière des *variations de dépense d'air phonateur* (Straka, 1957: 397-429). Notre travail consistera donc à organiser *substance* et *matière* de façon à ce que le système sous-jacent à l'aspect formel des changements phonétiques apparaisse nettement. Nous verrons par la suite qu'un tel système, ainsi dégagé par la voie que nous proposons, ne se correspond pas avec la systématisation qui nous est proposée par les manuels de phonétique diachronique les plus habituels.

3. GROUPEMENT DE CHANGEMENTS ET DATATION

La datation (relative) des divers changements phonétiques est un fait de la plus grande importance en phonétique diachronique, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer une transformation par rapport à une autre. Or, cette importance se voit diminuer considérablement si elle n'est pas utilisée pour grouper tous les changements qui appartiennent à une même période articulatoire. C'est ainsi que, par exemple, sous la rubrique *diphtongaison* ou *types de diphtongaison* que nous présentent habituellement les manuels de phonétique diachronique, les auteurs entendent grouper ainsi deux phénomènes qui n'ont aucun rapport entre eux. C'est sûrement par commodité ou par fausse systématisation qu'ils considèrent ces deux processus comme le résultat d'un même phénomène produit avec un décalage de presque quatre cent ans (*diphtongaisons romanes*, III^e et IV^e siècles et *diphtongaisons françaises*, fin du VI^e siècle ou début du VII^e), si bien le premier phénomène ne constitue pas une diphtongaison à proprement parler, mais plutôt la naissance d'une voyelle de transition (sans segmentation de la voyelle accentuée) due à l'énergie articulatoire de cette période, tandis que dans le second cas on peut parler de véritable diphtongaison avec la fermeture du dernier segment de la voyelle accentuée qui, déprotégé par la faiblesse articulatoire de cette autre période,

se ferme et produit la segmentation de la voyelle (naissance de la diphthongue). On peut se poser alors la question suivante: pourquoi donc grouper deux processus évolutifs qui vont séparément entre eux mais en même temps se joignent à d'autres phénomènes qui s'insèrent comme eux dans deux périodes de l'évolution de la langue nettement différenciées? C'est là que le but de toute datation concernant un changement phonétique (groupement d'une même série de changements en périodes) se révèle inutile. Par contre, il prend toute son importance si, loin de vouloir relier de façon, disons, artificielle deux périodes qui s'opposent, on profite de la date de l'affaiblissement des consonnes intervocaliques, par exemple, (fin du IV^e siècle: sonorisation des sourdes) pour mettre en relief le fossé qui se creuse entre les siècles précédents (consolidation de l'accent d'intensité, apparition de la voyelle de transition due à une prononciation très fermée, c'est-à-dire énergique, des consonnes) où la force articulatoire est évidente, et les siècles qui suivent, où le déclin de la force articulatoire devient très clair (en plus de l'affaiblissement des consonnes intervocaliques, déjà consigné, affaiblissement des consonnes implosives et finales, diphthongaisons françaises, réduction des géminées, amuïssement des voyelles finales, etc.). Il ne suffit pas de signaler si tel phénomène s'est produit au milieu d'une période de forte articulation ou de faiblesse articulatoire, mais il faut procéder aussi à une classification des changements phonétiques qui en tienne réellement compte.

3.1. Échelonnement par périodes

L'application rationnelle de la datation aboutit à un groupement périodique qui a l'avantage d'être logique même si, d'un point de vue didactique, son apparence est moins synthétique, voire plus décousue, que celle de la présentation des faits plus ou moins traditionnelle qui accorde la priorité à la division entre voyelles et consonnes: un tel point de départ aura pour conséquence une vision plus ou moins superficielle et morcelée de l'évolution de la langue française au détriment d'une vision d'ensemble où les causes et les conséquences de l'évolution doivent être contemplées en liaison étroite avec le temps où elles ont lieu.

Évidemment, la première chose que nous devons faire c'est situer le point de départ de l'évolution phonétique, mais là tout le monde semble être d'accord puisque d'habitude le commencement se situe au passage du système vocalique latin au roman. Cette transformation peut se considérer accomplie au III^e siècle de notre ère, ainsi que cet autre changement si décisif pour l'évolution des langues romanes, qu'est la transformation de l'accent de hau-

teur en accent d'intensité. Or, ces deux aspects de l'évolution phonétique, ne sont que la manifestation en surface d'un mouvement articuloire beaucoup plus profond, celui de l'énergie articuloire, commencé quelques siècles auparavant et qui se manifeste à partir du I^{er} siècle de notre ère dans d'autres phénomènes tels que l'allongement des voyelles accentuées libres, le renforcement articuloire de [w] initial en [b], etc., (Straka, 1964: 76). En réalité, le III^e siècle présente déjà les premiers signes de l'avènement d'une période de faiblesse articuloire (avec, par exemple, l'affaiblissement de la palato-vélaire [-g-] suivie de *e, i* en [y]).

C'est ainsi que le classement des changements phonétiques le plus logique semble être celui qui se dessine autour d'une *constante*, l'énergie articuloire, et de deux *variables*, la force articuloire et la faiblesse articuloire. L'étude diachronique de la répartition des différents processus évolutifs montre que, loin de suivre une ligne évolutive uniforme, la langue est soumise à l'action de cette grande constante, véritable axe qui actionne les ressorts du changement phonétique. Tel qu'il a été démontré (Straka, 1964: 75-78), un tableau représentant d'une manière schématique les changements phonétiques dans l'évolution du latin au français, montre:

a) une ligne évolutive *forte* qui commence vers le I^{er} siècle de notre ère et qui se termine vers la moitié du IV^e siècle, où l'on peut constater toutes les transformations produites par le renforcement articuloire: au I^{er} siècle, l'allongement des voyelles toniques libres sous l'effet de l'accent d'intensité, le renforcement du [w] initial en [b] et le passage de *dy* et *gy* à *yy* (fausses palatalisations); du II^eme siècle au début du IV^eme siècle: ouverture des voyelles brèves (> *é* et > *ó*, etc.), apparition de la voyelle de transition (origine de la formation des diphtongues dites *romanes*) et palatalisations des consonnes (sauf *k, g + a*);

b) une ligne évolutive *faible* déjà amorcée entre les III^e et IV^eme siècles (notamment la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques, dans la seconde moitié du IV^e siècle), et qui s'étend au-delà du XIII^e siècle, avec le grand mouvement d'amuïssement des consonnes placées en position de faiblesse articuloire dans le mot, c'est-à-dire antéconsonantiques, intervocaliques et finales, la «palatalisation» de *u* fermé en *ü*, l'amuïssement des voyelles finales, la fermeture de *a* libre inaccentué en central, etc.

D'après ce classement en deux grandes lignes, une question nous vient à l'esprit: à quoi obéit la distribution en périodes non fondée strictement sur l'évolution phonétique pure et simple de la langue française, qu'on établit dans les cours de *grammaire historique* ou de *phonétique diachronique*?

3.1.2 Périodes linguistiques et périodes historiques

Le classement –habituellement accepté– de la phonétique diachronique de la langue française à partir du latin, commence par une période qui s'étale du III^e siècle au V^e siècle: c'est la période *romane*, caractérisée notamment par un latin vulgaire assez évolué (*roman*) et commun à tous les habitants de l'Empire, suivie d'une autre période marquée par les grandes invasions germaniques (pour la Gaule l'importance provient surtout de l'arrivée des Francs) qui s'amorce vers la fin du IV^e siècle (le V^e siècle est la date à retenir pour simplifier la chose), et qui s'étend jusqu'à la moitié du IX^e siècle: c'est la période *gallo-romane*. Vient après la période connue comme de l'*ancien français*, qui s'ouvre, en 842, par le manuscrit des *Serments de Strasbourg*, et s'achève vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e. Cette date ouvre la période du *moyen français*, qui se ferme à son tour avec le commencement du XVII^e siècle, période dite du *français moderne*, etc. D'autres sous-classements apparaissent parfois dans les manuels, par exemple, *français préclassique* (XVII^e siècle) ou *français classique* (XVIII^e siècle). Mais, en général, il semble que la plupart du temps on a établi un classement qui se rapporte aux faits historiques plutôt qu'aux faits phonétiques; ainsi, par exemple, démembrement de l'Empire romain et instauration de la dynastie mérovingienne, puis carolingienne pour délimiter le gallo-roman; avènement de la dynastie Capétienne et instauration du régime féodal pour l'ancien français, *Guerre de Cent Ans* pour le moyen français, etc. C'est un fait incontestable que les grandes invasions survenues à la fin du IV^e siècle précipitèrent la fin de l'Empire et provoquèrent le morcellement du *roman* en dialectes de plus en plus différenciés les uns des autres, et que de ce fait le Nord de la Gaule connut dès lors un état de bilinguisme qui devait jouer un rôle très important dans l'évolution de la langue, mais il est moins évident que l'instauration de telle ou telle dynastie ait joué un rôle semblable dans l'évolution phonétique du français, et cela sans que nous prétendions négliger l'influence des faits sociaux sur un nombre limité de changements phonétiques.

Ceci dit, rien n'interdit, au départ, l'établissement d'un tel classement, d'ailleurs fort commode, qui peut être valable d'un point de vue didactique car il met en valeur l'histoire et la langue et qui permet, le cas échéant, de procéder à une étude descriptive de l'état de langue d'un texte donné. Mais

¹ R. L. WAGNER: *Les Serments de Strasbourg sont le premier monument qui atteste sous une forme suivie le «roman» (lingua romana) que l'on convient d'appeler ancien français* (1974: 24).

nous croyons que la *ligne évolutive* d'une langue (ici le français) a des paramètres autres que les faits sociaux, qui peuvent donner une idée plus exacte sur l'importance qu'on doit accorder à certains éléments dans l'évolution phonétique d'une langue.

4. PARAMÈTRES DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

Nous avons déjà signalé l'importance d'un surplus d'énergie articulatoire ou d'une diminution de cette énergie dans la production des changements phonétiques (période de force ou de faiblesse articulatoire au long d'une période de temps), et nous avons appelé *constante* cette énergie (parce qu'elle est inhérente à la langue) et *variables* la force et la faiblesse articulatoires (justement parce qu'elles s'opposent l'une à l'autre et qu'elles ont lieu à des époques différentes), mais nous ne nous arrêterons pas sur les hypothèses susceptibles de provoquer les causes de l'une ou de l'autre variable, qui ont été, par ailleurs, nettement exposées déjà (Straka, 1964: 78-90); nous essaierons, par la suite, de procéder à une systématisation des paramètres sous-jacents à l'évolution phonétique du français.

A côté du surplus ou de la diminution d'énergie qui caractérisent une période de temps dans l'évolution d'une langue, il existe à la base une autre énergie articulatoire *constante* qui est directement liée à l'effort musculaire des organes articulatoires: c'est à cette énergie que vient s'ajouter ce surplus d'énergie, dans les périodes de forte articulation, ou bien le relâchement dans les périodes de faiblesse articulatoire. Il va sans dire que certains facteurs jouent un rôle fondamental dans l'intensité (force) articulatoire d'un phonème, comme par exemple, la dépense d'air phonateur (le débit croît, et avec lui l'intensité articulatoire, au fur et à mesure que le canal buccal se rétrécit), les muscles qui participent activement à l'acte de phonation (les muscles éleveurs –pour l'articulation des consonnes– produisent plus d'énergie que les muscles abaisseurs –voyelles–), le rapprochement des organes articulatoires (plus ils sont rapprochés, plus l'articulation devient énergique), etc. Bref, il s'agit là de facteurs qui relèvent tous de la phonétique articulatoire ou physiologique, et dont l'influence sur la production des sons nous semble indispensable pour expliquer la quasi totalité des changements phonétiques; le lecteur en trouvera l'exposé magistralement détaillé dans l'article bien connu de G. Straka dont nous rappelons la référence bibliographique (1957: 397-429). Cette *constante* articulatoire se trouve ainsi à la base du classement des voyelles et des consonnes d'après leur position dans la syllabe et dans le mot

(position de force ou de faiblesse articulatoire), classement qui constitue le point de départ de toute explication à propos de l'évolution phonétique d'un mot et, étant donné que la force ou la faiblesse articulatoire propre d'une période concrète dans l'évolution d'une langue viennent s'y ajouter, on peut les considérer comme des *variantes* de l'énergie articulatoire principale, mais en même temps qu'elles se voient attribuer une valeur constante (en ce sens qu'une période dans l'évolution phonétique d'une langue se caractérise par la force ou la faiblesse de l'énergie articulatoire) sur l'axe diachronique. La tendance du sujet parlant à l'économie articulatoire, point sur lequel tout le monde semble être d'accord, doit s'insérer dans ces *constantes* articulatoires, car la force ou l'énergie avec laquelle un phonème est articulé agissent toutes deux dans le même sens: le renforcement de l'énergie articulatoire dont le signe visible est, à partir du 1^{er} siècle en latin parlé, la substitution progressive de l'accent de hauteur par l'accent d'intensité, produit, par exemple, l'amuïssement des voyelles posttoniques des proparoxytons et parfois la naissance des consonnes épenthétiques, mais, à partir du 1^{er} siècle (commencement d'une longue période de faiblesse articulatoire), les consonnes en position de faiblesse provoquent parfois, avec leur amuïssement, la réduction du mot (c'est le cas des consonnes devenues finales, vers la fin du 7^{ème} siècle, après l'amuïssement des voyelles placées en position finale absolue).

Or, il existe d'autres facteurs, parfois quelque peu obscurs –c'est le cas du substrat ou du superstrat linguistiques–, qui viennent s'ajouter à ce que nous avons défini comme *constantes articulatoires*. C'est aussi le cas des facteurs non linguistiques, comme les faits de société ou la situation géographique, mais ce sont là des facteurs facilement assimilables à la *constante* principale, puisqu'il s'agit –sauf dans quelques cas très ponctuels comme l'influence des milieux cultivés– de changements facilement expliquables par la phonétique articulatoire.

Nous proposerons par la suite, à titre illustratif, un exemple d'analyse d'un changement phonétique vu selon les paramètres sous-jacents à l'évolution phonétique (constantes et variantes).

4.1. Un exemple de changement phonétique produit par l'énergie articulatoire: la syncope des voyelles posttoniques dans les proparoxytons latins

Au 1^{er} siècle de notre ère, commence une période de forte articulation qui s'étend jusqu'à la seconde moitié du 1^{er} siècle. Sous la force de l'accent d'intensité, qui constitue le signe plus visible de la force articulatoire, les voye-

le cours de phonétique diachronique du français, part d'un concept distributif arbitraire qui n'est pas organisé selon une répartition périodique correcte, car elle divise l'étude en voyelles et consonnes (chaque division comprenant à son tour des sous-classements divers), au lieu d'établir des groupements par périodes de force ou faiblesse articulatoires. Le classement traditionnel en voyelles et consonnes devrait être une synthèse finale mais non pas le point de départ dans l'étude diachronique d'une langue, car il dérobe ainsi les véritables lignes de l'évolution phonétique. Nous proposons à sa place une description des changements phonétiques qui suivent d'une façon progressive le chemin parcouru par la langue française sans se borner exclusivement aux dates qui se rapportent à des faits sociaux pour justifier l'*ouverture* ou la *fermeture* d'une période de la langue. Nous proposons aussi de faire de la phonétique articulatoire, dans le cours de phonétique diachronique, la base de toute explication concernant un changement phonétique donné, orientant de cette manière nos efforts vers les causes du changement ainsi que vers sa forme.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- * BOURCIEZ, E. et J. (1974): *Phonétique française. Étude historique*. Paris: Klincksieck.
- * STRAKA, G. (1957): «Respiration et phonation», en *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 35^e année.
- * STRAKA, G. (1964): «L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et la faiblesse articulatoires», en *Travaux de Linguistique et de Littérature* II,1.
- * WAGNER, R.-L. (1974): *L'ancien français*. Paris: Larousse.
- * ZINK, G. (1991): *Phonétique historique du français*. Paris: P.U.F.